
LA POLITIQUE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX D'ENTREPRISES LOCALISÉS

DES SPL AUX PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, QUELS ENJEUX POUR LES TERRITOIRES ?

Sophie CAREL : *laboratoire ThéMA, UMR 6049 CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon*
sophie.carel@univ-fcomte.fr

RÉSUMÉ. Dans le contexte actuel de concurrence des territoires, la coopération active des agents économiques devient facteur de compétitivité, de différenciation et source d'innovation. Les politiques publiques ont donc tendance à organiser les territoires, à mettre en évidence leurs avantages comparatifs, en particulier en incitant et soutenant la structuration des réseaux et des coopérations inter-entreprises. Les applications de cette doctrine regroupent une diversité de formes et d'appellations : districts, systèmes productifs locaux (SPL), grappes, clusters, pôles de compétence, pôles d'excellence...

En France, depuis 1997, la DATAR œuvre à l'activation de telles initiatives de coopération localisées ; après avoir identifié et soutenu 96 opérations de réseaux locaux d'entreprises (SPL), elle appelle désormais à un nouveau maillage du territoire national en pôles de compétitivité, espérant ainsi accroître les potentiels de développement technologique et économique territorialisés. L'objectif est d'identifier une quinzaine de territoires innovants, aptes à se positionner à l'échelle européenne voire internationale. On comprend les répercussions aux niveaux régional et infra régional, dont les acteurs publics et privés, devront défendre leurs projets de pôles de compétitivité, les places étant rares... Nous évoquerons en exemple la démarche de mobilisation des acteurs franc-comtois à l'obtention du label de pôle de compétitivité microtechnique.

D'un point de vue méthodologique, notre démarche s'appuie sur l'analyse synthétique et comparative de documents ou rapports publics. Les évolutions et réorientations de la politique de la DATAR depuis 1997 sont ainsi révélatrices des difficultés à rendre opérationnelles et pérennes les démarches locales de mise en réseau d'acteurs. L'analyse de l'appel à projets aux pôles de compétitivité, lancé le 02 décembre 2004, amènera une discussion sur le contenu de cette nouvelle politique, sur ses référents théoriques et sur ses enjeux à l'échelle des territoires.

Nous souhaitons montrer à travers cette communication, la nouvelle problématique à laquelle doivent faire face les territoires et souligner les difficultés des politiques publiques à identifier, accompagner et développer les coopérations inter-entreprises.

Mots-clés : SPL – pôles de compétitivité – territoire – réseaux – coopération – acteurs – politiques publiques